

PROJET DE RESTITUTION DE LA SONNERIE DU CARILLON DE L'ÉGLISE DE LONGPONT (Aisne) Par Régis SINGER

L'une des pièces du recueil *Pièces en style libre* de Louis Vierne, organiste de la cathédrale de Notre-Dame de Paris et compositeur, édité en 1914, intitulée *Carillon sur la sonnerie du Carillon de la chapelle du Château de Longpont* (Aisne) et mondialement connue est appréciée de tous les organistes. L'œuvre est dédiée à René Vierne, le frère du compositeur, tué le 29 mai 1918. Dans l'édition originale, le thème du carillon est indiqué sous le titre :



En tant qu'organiste et campanologue, je me suis rendu plusieurs fois dans le petit clocher de l'église de Longpont installée dans l'ancien cellier du château, pour en découvrir, inventorier et analyser ses cloches.

Pris par l'intérêt de ce sujet, j'ai procédé à de nombreuses recherches, investigations, analyses pour trouver l'origine du thème du carillon dont voici quelques précisions qui permettront de mieux le connaître et l'apprécier davantage !

Louis Vierne venait souvent à Villers-Cotterets, il fut invité avant la guerre de 1914 à passer ses vacances au château de Longpont, durant le mois d'août. Le 15 août était particulièrement fêté sur le plan religieux, une procession parcourait le village et le parc du château. Louis Vierne était mis à contribution : l'harmonium de la chapelle était installé dans une voiture à âne, l'organiste de Notre-Dame de Paris bien calé à côté, et il accompagnait les chants non sans agrémenter le tout d'improvisations brillantes.



Une carte postale antérieure à la guerre 1914-1918, nous montre le positionnement et l'aspect du clocher construit sur le côté nord de la toiture de l'abbaye. Durant l'incendie du clocher survenu au mois de juillet 1918, les cloches furent détruites ainsi que le beffroi les supportant, le mécanisme de l'horloge, son timbre et le cadran.

Or, la pièce *Carillon de Longpont* fut composée par Louis Vierne en 1913 et publiée par Durand en 1914. Les cloches entendues par Vierne étaient donc les anciennes cloches.

QUELLES FURENT LES NOTES DES CLOCHES ENTENDUES PAR LOUIS VIERNE ?

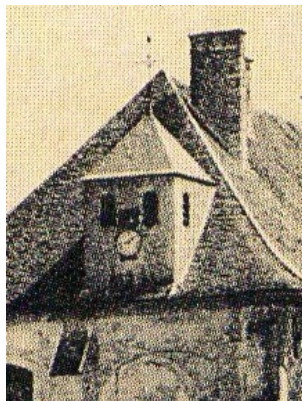
Louis Vierne fut séduit par la sonnerie des cloches de la chapelle du château. Le rythme aléatoire donné par les trois cloches mises à la volée et d'un coup frappé de temps en temps sur le timbre par le sacristain – facétieux et artiste sans le savoir, le frappant de temps en temps avec une barre de fer, permettant ainsi d'étoffer la sonnerie – inspira Louis Vierne pour faire reposer son œuvre célèbre.

On aurait pu s'attendre à ce que le clocher possède un mécanisme de carillon égrenant toutes les heures la fameuse mélodie, mais il n'en est rien. Le mot *carillon* vient de l'ancien français *quarrillon*, issu du bas-latin *quadrinio*, *quaternio* (« groupe de quatre objets »), via *quarellon* (1345), et *carenon* (1178). Ainsi parle t'on du carillon de Westminster à Londres, construit sur quatre cloches – ce thème inspira également Louis Vierne pour sa pièce *Carillon de Westminster*, la 6^e de la suite n° 3, opus 5, des *Pièces de Fantaisie* (composées en 1926-1927) – mais on utilise également le mot *carillon* pour désigner un ensemble de cloches mises à la volée. Il faut donc penser cette acception du terme pour le titre utilisé par Louis Vierne ; d'ailleurs il a lui-même indiqué sur la partition : *Carillon sur la sonnerie du carillon de la chapelle du château de Longpont (Aisne)*.

L'ensemble des notes des cloches était-il : *sib* 3, *do* 4, *ré* 4 et *mib* 4, comme indiqué en tête de la partition ? Nous n'avons actuellement pas trouvé de documents d'archives permettant d'apporter des preuves irréfutables. En revanche, nous pouvons, après réflexions et examens, prouver que les notes données par les cloches de cette époque ne pouvaient être celles indiquées par l'auteur.

- examen de la configuration de l'ancien clocher :

La photographie de l'ancien clocher, construit vers 1803 et détruit en 1918, nous montre que celui-ci était presque identique à l'actuel, construit entre 1920 et 1930. Il semblait légèrement plus trapu quoique ses lignes et son aspect aient été gardés, en fait un lucarne sur la toiture du château garnie d'ouvertures, coiffée d'une toiture à quatre pans. Dans le cas où les cloches auraient eu comme hauteur musicale : *sib*, *do*, *ré* et *mib* pour le timbre, le clocher aurait eu sa chambre des cloches – nom donné à l'espace intérieur du clocher dans lequel est



positionné le beffroi en bois supportant les cloches – trop exigüe pour le rayon de volée des cloches mises en balancement.



*l'ancien clocher : timbre de l'horloge dans son ouverture au-dessus du cadran
le clocher actuel*

- examen de l'ouverture pour le timbre de l'horloge :

Nous remarquons, sur l'agrandissement de la photo de l'ancien clocher, une ouverture de section rectangulaire située entre les deux baies septentrionales abritant dans sa partie supérieure le timbre de l'horloge. Si l'on se réfère aux dimensions du clocher actuel qui semble avoir les mêmes dimensions que l'ancien et plus particulièrement la face septentrionale mesurant 2 m 60 de largeur, nous pouvons en déduire que l'ouverture contenant la cloche devait avoir environ 50 cm de large. D'après le thème de la pièce *Carillon de Longpont*, cette cloche devait donner la note *mib* de l'octave•4.

Les tables des profils et des mensurations des cloches nous précisent qu'une cloche donnant un *mib* 4 possède un diamètre extérieur à la base de 56 cm (profil léger), 58 cm (profil moyen), 60 cm (profil lourd). En revanche, une cloche donnant la note *fa#* 4 a un diamètre s'échelonnant de 48 cm (profil léger), 49 cm (profil moyen) et 51 cm (profil lourd). Il y a donc tout lieu de penser que cette ouverture ne pouvait contenir une cloche donnant la note *mib* 4, mais plutôt *solb* 4 (ou *fa#*).

En conclusion les notes données par les cloches contenues dans l'ancien clocher devaient être : *réb* 4, *mib* 4, *fa* 4 et *solb* 4 (pour le timbre) ou si l'on préfère : *do#* 4, *ré#* 4, *mi#* 4 et *fa#* 4 pour le timbre de l'horloge.

Alors, pourquoi Louis Vierne a-t-il donné comme hauteur musicale : *sib*, *do*, *réb*, *mib* ?

Il y a plusieurs réponses :

- s'il avait choisi la véritable hauteur des cloches, soit d'après nous : *réb*, *mib*, *fa* et *solb*, l'œuvre aurait été dans la tonalité de *réb* majeur avec une armure de 5 bémols et dans la tonalité synonyme : *do#* majeur avec son cortège de 7 dièses à la clé ! Ce qui implique, dans l'une ou l'autre de ces tonalités, une difficulté de lecture et d'exécution pour des pièces destinées à être jouées par des musiciens d'harmonium.

- l'œuvre étant transposée une tierce mineure inférieure dans la tonalité de *sib* majeur, nous y trouvons à la fois l'aisance du jeu et le caractère majestueux et solennel souhaité. Cette tonalité, pour J.-S. Bach, Beethoven et Mozart, possède un caractère de joie et d'équilibre ; Marc-Antoine Charpentier la qualifie de "magnifique et joyeuse". Petit clin d'œil à la véritable hauteur sonore des cloches : nous trouvons dans les mesures 99, 100, 101 et 102, dans la modulation à la tonalité de *sib* mineur, les notes *réb*, *mib*, *fa* et *solb* !

- une transposition dans d'autres tonalités supérieures à celle de *réb* majeur, quoique satisfaisante, aurait décalé l'ensemble de l'œuvre dans l'aigu et n'aurait pas permis l'exécution des notes aiguës des accords exécutés par la main droite.

- enfin, nous pensons qu'une reconstitution à l'identique de la sonnerie a été délibérément retenue en 1923 par la municipalité de Longpont en concertation avec le fondeur de cloches, comme cela avait été choisi également pour la configuration du clocher de la chapelle ; on a tout simplement refondu des cloches de la même hauteur que celles disparues. Cependant la souscription faite pour remplacer les trois cloches disparues avait été fructueuse, et la 3^e cloche fut choisie plus grosse (et plus onéreuse !), et plus grave (*fab* au lieu de *fa*), d'où un carillon actuel mineur (*réb*, *mib*, *fab*) !

Il s'ensuit que les notes originales entendues par Louis Vierne étaient bien *réb*, *mib*, *fa* et *solb* et ceci compte tenu :

- du volume de la chambre des cloches ;

- du diamètre extérieur apparent du timbre de l'horloge placé dans l'ouverture de la face septentrionale ;

- de la tonalité de *sib* majeur.

Revenons à la pièce de Louis Vierne *Carillon de Westminster*, écrite dans la tonalité de *ré* majeur avec les notes : *la* 2, *ré* 3, *mi* 3 et *fa#* 3, le compositeur a choisi ces notes alors que les cloches de la tour de

l'horloge du Parlement, dite tour Saint-Stéphan, font entendre dans la tonalité de *mi* majeur les notes : *si* 2, *mi* 3, *fa#* 3 et *sol#* 3 ; ici aussi le choix de la tonalité résulte de l'effet souhaité.

L'adjonction des deux nouvelles cloches : *fa* 4 et *solb* 4 (ou *mi#* et *fa#*) permettrait de restituer et de faire entendre le thème original tel qu'il existait avant 1918. Le diapason de l'époque (435 Hz ou 870 vibrations doubles) serait respecté et les cloches seraient accordées sur la structure acoustique des cloches 1 et 2 actuelles : vérités historiques et musicales seraient ainsi respectées !

Régis Singer, expert pour le patrimoine campanaire auprès du ministère de la Culture

LES SOUVENIRS DU CHANOINE HENRI DOYEN, ÉLÈVE DE LOUIS VIERNE

Le chanoine Henri Doyen, organiste de la cathédrale de Soissons, écrivait dans son ouvrage *Mes leçons d'orgue* (p. 30) : (...) « Une fois, je crus même avoir pris le maître en défaut. C'était à propos du fameux « Carillon de Longpont » (...) Ayant été invité pendant les grandes vacances à tenir l'harmonium, à l'occasion d'une fête liturgique, je m'aperçus que le fameux carillon n'était pas du tout celui que Louis Vierne avait indiqué comme thème de sa célèbre et charmante petite pièce. J'entendais bien le si bémol et le do, mais le ré était ... bémol ! D'autre part, pas question du mi bémol qui intervient joliment toutes les deux mesures dans le carillon...

À la leçon suivante, j'interrogeais le maître qui m'affirma avoir parfaitement entendu le ré naturel, lors d'une promenade qu'il avait faite un jour avec ses amis de Villers-Cotterêts, M. et M^{me} Salanson. Quant au mi bémol, et précisément c'est ce qui l'avait amusé, c'était celui du timbre de l'horloge que le carillonneur, facétieux et artiste sans le savoir, frappait de temps en temps avec une barre de fer : d'où le carillon (des 24 pièces) exactement comme Vierne l'avait composé.

Je voulus en avoir en cœur net. Retourné à Longpont, je fis ma petite enquête et j'appris ainsi que la plus petite des trois cloches avait été brisée au cours des combats de 1918. On avait fait une souscription pour la remplacer. La collecte ayant été fructueuse, les braves gens du pays s'étaient dit ; « Puisqu'on a l'argent, si on prenait la taille du dessous, ça serait mieux ! D'où un carillon mineur, avec ré bémol, au lieu de l'ancien, pourtant si joyeux avec son ré naturel (mais la nouvelle cloche était plus grosse). Cette histoire avait beaucoup diverti le maître ; il ne retourna cependant jamais à Longpont ... »

Le chanoine Henri Doyen, lors de son passage à Longpont a entendu la nouvelle sonnerie : *réb* 4, *mib* 4, *fab* 4 et peut-être la sonnerie de l'horloge sur le timbre : *solb* et non pas l'ancienne, disparue en 1918. L'oreille relative du chanoine avait remarqué une sonnerie mineure avec le ½ ton placé entre *mib* 4 et *fab* 4, son absence d'oreille absolue n'a pu déceler que la sonnerie était plus aigüe d'une tierce mineure par rapport à celle indiquée par Louis Vierne sur la partition !

RESTITUTION DU THÈME DU "CARILLON DE LONGPONT"

Le thème du « Carillon de Longpont » nécessite 4 notes pour être interprété, formant le premier tétracorde d'une gamme majeure.

Seules deux des quatre cloches actuelles pourraient servir, les cloches n° 1 et n° 2 : *réb* et *mib*. Ce sont des cloches de bonne qualité sonore ainsi qu'en témoigne l'analyse de la structure des différents partiels effectuée au 16^e de ½ ton à l'aide des diapasons Barthelmés.

Deux nouvelles cloches devraient être réalisées : *mi# 4 (fa)* et *fa# 4*. Elles seraient accordées sur les 2 cloches de 1923. Ces cloches seront fixes, réalisées sans anses et prendraient place dans le beffroi qui peut les contenir. Elles seraient dotées d'un électro-tintement.

Le thème du « Carillon de Longpont » serait ainsi interprété par les cloches : *réb, mib, fa, solb*. Si nous n'avons plus la hauteur absolue des cloches entendues par Louis Vierne, nous aurions cependant la hauteur relative.

Aucune modification n'interviendrait dans la sonnerie actuelle, il n'y aurait aucune dépose de cloche.

époques	cloche 1	cloche 2	cloche 3	cloche 3 bis	timbre	timbre bis
de ca 1803 à 1918	<i>do# 4 ?</i> ou <i>réb 4</i>	<i>ré# 4 ?</i> ou <i>mib 4</i>	<i>mi# 4 ?</i> ou <i>fa 4</i>		<i>fa# 4 ?</i> ou <i>solb 4</i>	
de oct. 1923 à 2018	<i>do# 4</i> ou <i>réb 4</i>	<i>ré# 4</i> ou <i>mib 4</i>	<i>mi 4</i>		<i>sol 4</i>	
depuis 2018	<i>do# 4</i> ou <i>réb 4</i>	<i>ré# 4</i> ou <i>mib 4</i>	<i>mi 4</i>	<i>mi# 4</i> ou <i>fa 4</i>	<i>sol 4</i>	<i>fa# 4</i> ou <i>solb 4</i>
cloches du thème	<i>do# 4</i> ou <i>réb 4</i>	<i>ré# 4</i> ou <i>mib 4</i>		<i>mi# 4</i> ou <i>fa 4</i>		<i>fa# 4</i> ou <i>solb 4</i>

Chronologie des différentes cloches du clocher de Longpont

Régis SINGER

Campanologue

*Expert pour le patrimoine campanaire auprès du
ministère de la Culture et de la Communication*